

Invitation

Caucus mondial des femmes autochtones

Vendredi 12 avril 2024

UN Church Center Building, 2^e étage

New York, NY 10017

Chères sœurs,

Nous vous invitons à vous joindre à nous le 12 avril 2024 de 9h à 15h au deuxième étage du Church Center of the United Nations (CCUN) au 777 United Nations Plaza, New York, NY 10017. Nous nous réjouissons d'accueillir chacune d'entre vous en personne.

La vingt-troisième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones se tiendra en personne du 15 au 26 avril 2024. Le thème de cette année est le suivant : « Promouvoir le droit à l'autodétermination des Peuples Autochtones dans le contexte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones : faire entendre les voix des jeunes autochtones ». La session de l'UNPFII se déroule au siège des Nations Unies à New York.

Le petit-déjeuner et le déjeuner seront offerts. Aucune inscription n'est nécessaire. Comme de coutume, toutes les femmes autochtones sont les bienvenues. Au fur et à mesure que des informations logistiques seront disponibles, elles seront annoncées ici et à travers la liste du Caucus mondial des femmes autochtones. Pour toute question, merci d'envoyer un e-mail à aila@aila.ngo.

Nous tenons à remercier particulièrement :

- Le Flying Eagle Woman Fund
- United Methodist Women
- Le DOCIP pour l'interprétation
- Brandon Lazore pour l'illustration

Sponsors

Merci à nos sponsors :

- American Indian Law Alliance
- American Indian Community House

- Honor the Earth
- Indigenous Values Initiative
- NY Renews
- Peace Development Fund
- Sacred Places Institute for Indigenous Peoples (SPI)
- Tonatierra

Ordre du jour provisoire

8 h – 9 h – Petit déjeuner

9 – 9h15 – Accueil traditionnel

9h15 – 9h30 – Sélection des co-présidentes et des rapporteuses

9h30 – 10h30 – Quelques conseils sur la manière de rédiger une intervention

10h30 – 10h45 – Pause

10h45 – 12h – Point 4 de l'ordre du jour de la session : Discussion sur les six domaines d'action de l'Instance permanente (développement économique et social, culture, environnement, éducation, santé et droits humains) en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

12h – 13h – Déjeuner

13h – 14h45 – Discussion sur le thème « Promouvoir le droit à l'autodétermination des Peuples Autochtones dans le contexte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones : faire entendre les voix des jeunes autochtones ».

14h45 – 15h – Annonces et oraison de clôture